



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ophtalmologistes

Question écrite n° 34318

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la pénurie d'ophtalmologistes dans la région Nord - Pas-de-Calais. Les assurés constatent des délais qui s'allongent progressivement pour atteindre jusqu'à un an en région Nord - Pas-de-Calais. Face à cette pénurie, un certain nombre de propositions ont été avancées, notamment par des assureurs privés, afin de permettre le renouvellement des verres par des opticiens sans recours aux ophtalmologistes. Une telle position va à l'encontre d'une politique de prévention, car la consultation ophtalmologique permet de dépister des maladies oculaires graves. Il faut rappeler qu'en France, à titre d'exemple, moins de la moitié des 2 000 000 de diabétiques bénéficient d'un suivi ophtalmologique. A côté des 500 000 glaucomes traités, 500 000 glaucomes sont négligés. De surcroît, le vieillissement de la population va entraîner un accroissement des interventions chirurgicales pour soigner une cataracte. Il y a donc urgence à rechercher des solutions, car on estime qu'en 2015 la profession d'ophtalmologiste aura perdu 20 % de ses effectifs. En conséquence, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation préjudiciable à un grand nombre de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34318

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1349